

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

Matière : Domaine et
patrimoine

Sous matière : Autres
actes de gestion du
domaine public

OBJET :
VENTE AUX
ENCHERES /
MATERIEL
REFORME

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAISON CONSEIL
EN DATE DU : 21.09.2018

AFFICHAGE EN DATE
DU : 21.09.2018

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 04 OCT. 2018

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2018-244

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du 27 septembre 2018,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Héléne, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, BARTHES Chantal, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Héléne, LINOUE Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme CHABERT Sabine donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. DEMANGEOT François,
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à Mme GUILHEM Evelyne,
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,





Secrétaire : Mme SOULIER Agnès,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à la suite des acquisitions de matériels et véhicules, divers équipements et matériels roulants ont été réformés et peuvent être vendus,

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 9 juillet 2012 relative à l'adhésion à une plateforme de courtage aux enchères par internet : web enchères, pour la vente de matériels et véhicules réformés. Les articles pourront être vendus à l'unité ou en lots.

En conséquence, Monsieur le Maire propose de vendre ces matériels sur la plateforme web enchères.

Il s'agit :

LISTE DU MATERIEL	Etat - Divers	Marque	Mise à prix en €	Photos/Observations
MATERIEL DIVERS				
V2 - G300 année 1993 1872 PR11 + PATA type flash 163	En l'état En l'état	Renault	9 800 €	 
V50 - city cat 5000 aspiratrice / année 1984	En l'état	Eurovoire	2 200 €	
2 désherbeurs thermiques	En l'état	BIO MEGA	500 € A l'unité	
1 désherbeur thermique	En l'état pour pièces	BIO MEGA	50 €	

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le principe de vente aux enchères au plus offrant de ces matériels avec mise à prix comme indiqué dans le tableau ci-dessus, sur le site web enchères.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférant à la vente.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été

affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 27 septembre 2018.



Le Maire,


Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :
03 OCT. 2018
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
02 OCT. 2018
Par publication le :
04 OCT. 2018
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Hervé ANTOINE

